

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 5 Août

APPEL A LA BOURSE

Il paraît, si nous en croyons les indiscretions des enfants terribles du parti, que tout ne va pas comme sur des roulettes dans le clan monarchiste ; ce qui chagrine quelque peu ceux de leurs chefs qui ont pris la direction du mouvement électoral, c'est le manque de fonds.

• L'argent, dit un adage, c'est le nerf de la guerre. •

Or, il paraît qu'il fait défaut, que la caisse est vide !

La caisse ! tel est pour les candidats chers à M. d'Haussonville, le point capital. Autrefois, on disait : « Pas d'argent, pas de suisses » ; aujourd'hui les adversaires de la République disent : « Pas d'argent, pas de candidats ! »

C'est pourquoi le comité central royaliste vient d'adresser à tous les partisans de Philippe VII, et on sait qu'ils sont nombreux ! une circulaire pour les inviter à mettre la main à la poche et à jeter leur obole dans la sèbile électorale monarchique.

Les élections législatives sont proches, dit ce document. En dehors des frais électoraux spéciaux afférents à chaque candidat, il est nécessaire de pourvoir à la dépense d'une propagande active, énergique... Nous venons donc vous demander de nous seconder en nous confiant les sommes dont vous croirez pouvoir disposer à cette intention.

Ce factum curieux est signé : La Rochefoucauld-Doudeauville, baron de Mackau, d'Aillères, Jolibois, de Cazenove de Pradines, comte de Maillé, Peyrusse, de Ramel, baron Reille. La fine fleur de l'opposition comme on voit.

A côté d'un royaliste de vieille roche comme le duc de Doudeauville figure M. Jolibois. Cela prouve évidemment que tous ces groupes se sont donné la main pour combattre la République et lui livrer un dernier assaut. Il paraît que les nombreux échecs qu'ils ont éprouvés jusqu'à ce jour ne les ont pas découragés.

Libre à eux de tenter un nouveau retour offensif ; mais nous doutons fort qu'il ait un meilleur résultat que les précédents, car les circonstances leur sont de moins en moins favorables.

Aux élections de 1889, alors qu'ils comptaient sur le nom et le prestige du général Boulanger, sous le patronage duquel ils s'étaient placés, si humiliant qu'il fût pour eux et pour leur prétendant, leurs efforts aboutirent à une défaite éclatante.

Aujourd'hui, les circonstances leur sont certainement moins favorables qu'en 1889, car les idées républicaines, depuis cette époque, n'ont fait que gagner du terrain dans les masses profondes de la nation. Nous savons bien qu'ils fondent de grandes espérances sur l'affaire de Panama, qu'ils l'exploiteront auprès des électeurs pour les détacher de la République ; mais cette affaire elle-même n'a pas produit dans le pays l'émotion qu'ils s'imaginent et sur laquelle ils comptent pour recruter des voix à leurs candidats. D'ailleurs le pays a plus de bon sens qu'ils ne le supposent ; il sait faire la part des choses et attribuer à qui de droit la responsabilité qui leur incombe ; il n'a jamais confondu le parti républicain tout entier avec les quelques personnalités qui ont été mises en cause dans cette affaire.

Quoi qu'il en soit, les partisans de Philippe VII ont le droit de trouver quelque peu étrange cet appel que leurs chefs font à leur bourse, surtout lorsqu'ils savent que le prétendant orléaniste est assez riche pour venir lui-même en aide à ses candidats et « pourvoir à la dépense d'une propagande générale », comme dit la circulaire en question. N'a-t-il pas à sa disposition les quarante millions que la France, ruinée et démembrée, a payés à sa famille, le lendemain de la guerre de 1870-1871, alors que tous les Français versaient leur obole pour payer la rançon de cinq milliards ?

Mais voilà ! Philippe VII est comme son grand-père, il aime l'argent par-dessus tout. C'est probablement ce qui a décidé les

signataires de la circulaire à faire appel à toutes les bourses de bonne volonté.

Nous ignorons comment les partisans du prétendant accueilleront cet appel, mais nous avons de bonnes raisons de croire qu'ils commencent à se lasser de faire des sacrifices pour une cause perdue.

Voilà vingt ans qu'on leur annonce comme une chose certaine le retour prochain de la monarchie et que, comme sœur Anne, ils ont beau regarder, ils ne voient rien venir. Cela doit commencer à leur paraître une mauvaise plaisanterie et leur rappeler la promesse qu'un barbier, devenu légendaire, avait écrite sur son enseigne : « Demain on raserà gratis. »

J. QUERCYTAÏN.

INFORMATIONS

Guerre de tarifs

Londres, 4 août.

Le *Standard* dit que si la guerre était déclarée entre la Russie et l'Allemagne, les relations commerciales entre ces deux pays ne pourraient pas être plus nulles qu'elles ne le sont. Le *Standard* déclare que si le tzar marche contre l'Allemagne, l'Angleterre se mettra du côté de la triple alliance.

Voilà ce dont on se doutait bien.

Saint-Petersbourg, 4 août.

Toute la presse russe déplore la guerre douanière entre la Russie et l'Allemagne.

Cette guerre, dit le *Nouvel Temps*, finira par anéantir entre elles tout commerce. La *Gazette de Moscou* et le *Grandjean* prétendent que la Russie pourra beaucoup mieux soutenir la lutte que l'Allemagne qui l'a provoquée.

Les *Novosti* conseillent d'observer réciproquement une attitude conciliante afin d'éviter que l'irritation publique, produite par les conséquences de la lutte économique, n'engendre des conflits politiques.

Au Dahomey

Puisque la campagne d'août-novembre 1892 n'a pas donné tous les résultats espérés et que Béhanzin est encore en état de tenir campagne, il convient évidemment de détruire les dernières forces que le souverain dahoméen possède encore. Une nouvelle expédition, prévue dès l'année der-

nière et organisée depuis quelques semaines, va donc se diriger vers le pays Mahi pour atteindre la résidence de Béhanzin et détacher de l'ancien roi d'Abomey les populations indigènes qui redoutent encore sa puissance.

La colonne expéditionnaire remontera l'Ouémé sur des canonniers fluviaux et sur des chalands pour se rendre à proximité de la région où les opérations militaires devront s'engager. Le mieux que l'on puisse espérer, c'est que Béhanzin tentera de résister, comme l'an dernier, à notre colonne expéditionnaire.

Comme nous l'avons annoncé, c'est le général Dodds qui prendra le commandement de la nouvelle colonne expéditionnaire. Sans nul doute, l'expérience de la dernière campagne aura ses effets sur les opérations de cette année, et l'on peut espérer voir liquider bientôt les affaires du Dahomey. Le général Dodds partira de France le 10 août et arrivera au Dahomey au moment où la crue de l'Ouémé permettra la mise en marche de la colonne.

Au Siam

On mande de Bangkok le 3 août au *Daily News* :

Le croiseur *Pallas* a dégagé hier les lignes du blocus et la canonnière *Swift* est partie pour Singapour. Le *Linnet* a reçu l'autorisation de rester à Bangkok.

Il a été notifié que le blocus serait levé demain sur l'ordre de Paris. Le ministre de France retournera probablement demain à son poste. Les Français laisseront une canonnière à Chantaboun jusqu'à ce que les Siamois aient évacué la rive gauche du Mékong. On ne sait pas encore si l'amiral Humann débarquera des soldats à Chantaboun. La rivière et le port de Chantaboun sont bloqués avec une sévérité exceptionnelle. On croit que M. Pavie n'est pas encore parti pour Saïgon. M. Pavie est probablement encore à Kosi-Chang, la notification de l'entente amiable pouvant lui parvenir d'un moment à l'autre.

Londres, 3 août.

L'agitation autour du conflit franco-siamois que l'on considère en France comme terminée, semble devoir se perpétuer ici. C'est ainsi qu'aujourd'hui, à la séance de la Chambre des communes, un incident a été soulevé à ce sujet par sir Richard Temple.

Ce député s'est montré particulièrement agressif contre la France au moment où s'engageait la discussion des crédits provisoires ; sir Richard Temple a demandé une réduction de mille livres pour le ministère des affaires étrangères afin d'avoir des explications sur le conflit franco-siamois

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT » 15

La Fille du Marquis

Par MARC BAYEUX

LIVRE PREMIER

VI

LA RAVINIÈRE

Mais Liane appelait sa compagne : tant pis ! les roses attendaient.

Liane était déjà dans sa chambre à coucher, étendue sur une chaise longue et buvant un verre d'eau glacée.

Elle était réellement jolie, cette enfant ; ses longs cheveux noirs lui faisaient une sorte de diadème.

Elle tenait encore sa cravache à la main.

— Ah ! si tu avais vu Munito ! (c'était le nom du petit nègre) dit-elle en riant. Je le poursuivais à travers la cour. Un moment, Bijou, (c'était le cheval) l'a renversé et s'est mis à marcher dessus. J'ai bien ri, va !

— Pauvre Munito, murmura Gertrude.

— Tu vas plaindre un nègre ? Dieu ! que tu es bête. Dis-moi, je veux que tu montes à cheval avec moi aujourd'hui. Nous irons jusqu'à la ville.

— Tu sais bien, Liane, que je n'ose plus.

Gertrude n'osait plus parce que, une fois on l'avait huchée de force sur un grand cheval, et que M. Aubry-Morange ayant donné un coup de housine à la bête, sur l'ordre de sa fille, la pauvre petite avait été renversée.

— Prends garde, dit Liane en fronçant le sourcil. Si tu ne veux pas ! je ne saurai pas ma leçon d'histoire.

Ce devait être une menace bien forte, car Gertrude pâlit. Cependant elle répondit :

— Tu sais que je me suis promise de ne plus monter à cheval que lorsque je serais assez habile pour être sûre de ne pas tomber. Tu ne sauras pas ta leçon, si tu veux, tu seras méchante, voilà tout.

Oui, Liane était méchante. Elle se mit à rire doucement, montrant ses petites dents blanches aiguës.

— Tant pis pour toi, Miss Pigott va venir. Miss Pigott, c'était l'institutrice, la terreur de Gertrude.

Gertrude savait toujours ses leçons, Liane jamais. Or, comme il était absolument défendu à l'institutrice anglaise de punir l'élève riche, elle avait imaginé un système renouvelé des menins de l'ancienne monarchie : miss Pigott punissait l'élève pauvre. Quand Liane annonçait sur l'histoire, dessinait mal ou ne savait pas, Gertrude recevait deux coups de règle bien appliqués sur le bout des doigts ; de plus on la privait de sortir, et elle restait enfermée dans sa chambre.

Or, comme Liane ne savait jamais, pour éviter la punition, Gertrude faisait, outre les siens, les devoirs de sa compagne ; seulement, elle avait besoin, pour cela, de la complicité de la petite cré-

le : complicité que Liane refusait, quand Gertrude n'avait pas voulu faire ses quatre cents volontés.

Tout ceci se passait dans une magnifique habitation aux environs de Barcelone. M. et Mme Aubry-Morange n'ayant pas trouvé la ville d'Archon assez chaude pour eux, Gertrude souffrait ; on a vu ce qu'avait été sa vie : esclavage. Elle était l'esclave de cette famille ; de la mère, qui en faisait un mannequin et un auditoire, du père, qui s'en servait pour ses remue-ménage perpétuels, de la fille qui voyait en elle une compagne destinée à remplacer les maîtresses d'Amérique.

Gertrude vivait de coups d'épingle (qu'on nous pardonne cette expression), et si elle supportait tout cela, c'est qu'elle « voulait apprendre ». La science à cela de sublime qu'elle est une grande consolatrice. Quelque misère qu'on endure, quelques larmes qu'on répande, elle rehausse le cœur et le met au niveau des souffrances de la vie.

Elle voulait apprendre. Quand elle voyait ce luxe qui l'entourait, quand elle assistait au spectacle de ce bonheur fastueux, elle songait :

— Et voilà ce que j'avais, moi aussi.

M. et Mme Delcroix habitaient alors l'est de la France. Pierre Kurvigan, prix de Rome de peinture, était à la villa Médicis. D'ailleurs, elle était trop fière pour se plaindre. Puis il y avait une autre raison.

Dans une de ses lettres, Pierre lui avait dit :

— « Je serais bien malheureux, si vous n'étiez pas heureuse. »

Cela suffisait à Gertrude ! il fallait qu'elle fut

heureuse ! Et alors, dans ses lettres, elle parlait du bien et elle laissait le mal. Elle disait toujours : « Je m'instruis. » Elle n'ajoutait jamais : « Je souffre. »

Nous avons vu que son intelligence était au-dessus de son âge. Cette intelligence augmentait, s'épurait sans cesse. Puis elle rêvait les yeux fixés sur un point lumineux : l'avenir. C'était comme un rêve qu'elle faisait en elle-même.

Et l'espérance est une force telle que ni les piqures d'épingle ni les souffrances ne l'éveillaient de ce rêve-là. N'avait-elle pas son confident éternel, « sa chérie » avec laquelle elle causait chaque soir.

Il en fut cette fois comme des autres. Liane ne sut pas sa leçon et Gertrude fut punie. Et quelle punition ! Ne pas sortir ! Ne pas sortir ! Comme autrefois à la Bique, rien ne la désespérait plus que d'être obligée de rester prisonnière.

Ici, comme chez M. Mascaret, sa grande joie était de s'en aller au bord de la mer. La Méditerranée est si belle sur les côtes catalanes.

Cette époque de l'existence de Gertrude ne fut pas celle où elle souffrit le plus, mais elle eut beaucoup de peine à s'habituer à cette vie de souffrances et de tourments perpétuels.

Un jour, elle ressentit une sorte de terreur et fantine à la suite d'une aventure assez comique, dont elle fut la première à rire plus tard.

Mme Aubry-Morange s'avisait un mardi-gras, d'aller faire quelques visites à pied à Barcelone. Le matin, elle dit à Gertrude, pendant le déjeuner :

— Liane préviendra miss Pigott qu'elle n'ait pas à compter sur toi. Tu m'accompagneras. Quand

qui, dit-il, devient pour l'Angleterre une question brûlante et attire l'attention de toutes les chambres de commerce du royaume, surtout de celles de Londres. On a, dit-il, une vague impression que la diplomatie anglaise a subi un échec.

Les cris de : Non ! non ! s'élèvent de toutes parts.

On pense que le Siam, continue l'orateur, a été traité durement par la France et que les intérêts anglais n'ont pas été sauvegardés suffisamment.

Sir Richard Temple espère que cette impression n'est pas juste et que le ministre des affaires étrangères doit la faire cesser par des explications nettes. L'ultimatum français semble montrer que la France réclame des territoires qui ne lui appartiennent pas.

Sir Richard Temple désire savoir encore si les négociations pour la zone neutre se poursuivent et sont toujours satisfaisantes. Il veut également savoir si la zone sera suffisamment large et efficace ; il considère l'indemnité demandée par la France comme énorme, extravagante.

Sir Richard Temple, à ce moment de son discours, a carrément demandé une réduction. L'Angleterre, dit-il, doit aider le Siam à se procurer le moyen de couvrir l'indemnité de guerre. Cependant, en fin de compte, sir Richard Temple a bien voulu reconnaître que les aspirations de la France dans la vallée du Mékong sont justes. Alors, à quoi servent ses protestations ?

Après un échange d'observations entre divers orateurs, M. Temple retire son amendement tendant à réduire le budget de mille livres sterling.

Bruits fâcheux

On écrit d'Arras au *Petit Journal* :

« On annonce, et je ne vous transmets ce bruit qu'avec réserves, que des détournements auraient été commis à Arras, au 3^e régiment du génie. Plusieurs gradés seraient compromis dans l'affaire. D'après ce qu'on raconte, une surveillance établie à la suite de remarques faites depuis quelque temps aurait amené la découverte de vivres et d'effets militaires dans la voiture d'un fournisseur qui sortait de la caserne.

« Une enquête est ouverte ; elle a déjà donné lieu à l'arrestation de huit soldats du régiment qui ont été mis en prison ; le fournisseur, complice des auteurs des détournements, aurait de plus dénoncé ceux-ci. Ce seraient, dit-on, plusieurs sergents-majors du régiment. Cette affaire, sur laquelle les autorités militaires gardent une réserve que l'on comprend, fait beaucoup de bruit ici, d'autant plus de bruit que l'on ne sait au juste à quoi s'en tenir et que les commentateurs vont leur train. »

CHRONIQUE LOCALE ET REGIONALE

Agrégation

Nous sommes heureux d'apprendre que M. Longuelanès, professeur au lycée Gambetta, vient d'être déclaré admissible aux épreuves orales de l'agrégation de grammaire.

Les vacances judiciaires

Les audiences de vacation auront lieu les

on a mon « cachet » il ne convient pas de sortir seule.

Elle avait reçu de Paris, quelques jours auparavant, une toilette fort élégante et non moins excentrique, que selon son habitude, la créole s'était empressée de transformer en quelque chose de grotesque. Elle la mit ce jour-là. La toilette se composait d'un jupon de satin noir, brodé d'un galon d'argent, sur lequel était ajustée une polonaise de velours vert à brandebourgs, extrêmement étriquée et bordée d'une lamentable fourrure, imitation de cygne, au cou, aux poignets, elle portait un collier à dix rangs et des bracelets formés de perles multicolores, quant au chapeau placé sur le haut de la tête et couvert de plumes bizarres, il achevait ce singulier accoutrement. On eût dit un singe savant.

Oh ! elle avait « son cachet, » je vous en réponds.

— Figure-toi, petite sauvage, disait-elle à Gertrude, pendant qu'elles suivaient la route de Barcelone, que lorsque j'étais enfant, je faisais émeute. Je suis si belle ! Tous les dimanches, mon père fermait la porte de notre habitation à la Nouvelle-Orléans, et les nègres qui s'étaient bien conduits recevaient de mon père la permission de venir me contempler. Et aujourd'hui encore, si je sors très peu, c'est que ma vue excite l'admiration à un degré gênant pour moi. Dans les rues, on s'arrête pour me regarder, pour m'admirer.

Aussi la créole marchait absolument comme si elle eût rempli une mission. Elle se portait elle-même comme un saint-sacrement. L'âne chargé de reliques n'avait pas plus de respect pour lui.

mercredis 16 et 30 août, 13 et 27 septembre et 11 octobre.

Inspection du travail

Nous apprenons avec plaisir que M. Blanc, conducteur des ponts et chaussées, dont nous avons annoncé dernièrement l'admissibilité, vient d'être définitivement reçu inspecteur du travail dans les manufactures.

Toutes nos félicitations.

Nominations ecclésiastiques

Par décision de Mgr l'Évêque de Cahors : M. l'abbé Serrurier est nommé vicaire de la Cathédrale.

M. l'abbé Couderc est nommé vicaire de Catus.

Les examens de Saint-Cyr

Les épreuves écrites ayant eu lieu les 6, 7, 8 et 9 juin, les examens oraux, qui ont commencé à Paris le 3 juillet, continueront pour les candidats des départements à dater du 10 août.

Aucune convocation particulière ne sera adressée aux candidats.

Ils devront se présenter à six heures trois quarts du matin.

Les candidats des départements qui ont demandé à subir les épreuves orales à Paris subiront ces épreuves au lycée Saint-Louis, boulevard Saint-Michel.

Les candidats de La Flèche seront examinés le 24 août ; ceux de Nantes, le 28 août ; de Bordeaux, le 2 septembre ; de Toulouse, le 7 septembre ; de Marseille, le 14 septembre ; de Grenoble, le 20 septembre ; de Lyon, le 23 septembre ; de Besançon, le 28 septembre, de Nancy, le 5 octobre.

Concours d'admission à l'École normale d'instituteurs

Ont été reçus par ordre de mérite :

MM. Marcel Triaire, élève du lycée de Cahors ; Jean-Joseph Bec, école du Vieux-Palais à Cahors ; Jean-Génulphé Lassaque, école de Puy-l'Évêque ; Armand-Hippolyte Fabre, Pierre Taurand, Guillaume Buscassie, école primaire supérieure de St-Céré ; Joseph-Ernest Petit, école primaire supérieure de Luzech ; Marie-Pierre-Paul Laval, Marie Jean-Joseph-Maurice Clamagiran, école primaire de Souceyrac ; Louis-Gustave Desplats, école primaire supérieure de Montcuq ; Amédée-Guillaume Bennet, Collège de Figeac ; Pierre Lauvie, école primaire de Souillac ; Lambert-Baptiste Conquet, école primaire supérieure de Luzech ; Justin Combarieu, cours complémentaire de Castelnau.

Liste des aspirantes admises à l'École normale d'institutrices

Marie-Hélène Aldhuy, élève de l'école primaire supérieure de Montcuq ; Emilie-Marcelline Delrieu, élève de l'école de la Sauvetat-du-Dropt ; Mespoulié, élève de l'école supérieure de St-Céré ; Alice-Marthe Bergerol, élève de l'école laïque de Souillac ; Marie-Angèle Bonifacy, élève de l'école annexe ; Ursule-Mélina Constant, élève de l'école primaire supérieure de Montcuq ; Françoise Coulon, élève de l'école primaire supérieure de St-Céré ; Catherine-Dalila Océrier, élève de l'école primaire supérieure de Belvès ; Marie-Louise Hugounenq, élève de l'école annexe ; Julie-Marie Lafon, élève de l'école primaire supérieure de Montcuq ; Léa Bach, élève de l'école primaire supérieure de St-Céré ; Rosa-Maria Salgues, élève du collège de jeunes filles de Cahors ; Clara-Marie Beauchamp, élève de l'école primaire supérieure de Belvès.

Distribution des prix aux écoles enfantines

Vendredi matin, a eu lieu, dans la cour d'honneur du lycée Gambetta, la distribution des prix aux élèves des classes enfantines annexées aux

Gertrude s'avancait docilement à côté d'elle.

Depuis longtemps, l'enfant avait pris l'habitude de ne pas écouter le verbiage de Madame Aubry-Morange. Elle aimait mieux se parler tout bas.

Cependant Barcelone était en liesse. Le mardi-gras, chez nos voisins, se traduit par des fêtes particulières. Les jeunes gens courent la ville, et les masques ont licence de se montrer dans les lieux publics. Aussi, dès qu'on aperçut Mme Aubry-Morange, sa haute taille et sa moustache naissante qui estompait ses lèvres la firent prendre immédiatement pour un homme déguisé.

Les fenêtres commencent à se garnir de spectateurs, et dans la rue, des enfants se mirent à l'envoyer en criant et en courant devant elle. Quel triomphe ! Comme il fallait qu'elle fut décidément admirable pour exciter de pareils transports ! Et ne croyez pas qu'elle fut heureuse d'un tel succès. Non, elle en souffrait.

— Mon Dieu ! murmurait-elle, que c'est donc gênant d'avoir « son cachet ! »

Gertrude, un peu effrayée des acclamations populaires, avait pris la main de Mme Aubry-Morange et se serrait contre elle. Elle l'écarta en disant :

— Laisse, tu empêches qu'on me voie.

Elle remplissait un devoir, comme autrefois quand son père la mettait derrière une grille pour que ses nègres pussent l'admirer. Ce n'était pas pour son plaisir, oh ! non ! mais elle était bien obligée de faire quelque chose pour cette pauvre humanité qui n'est pas heureuse !

Mme Aubry-Morange fit gravement ses visites les unes après les autres, toujours accompagnée

quatre écoles publiques de Cahors, sous la présidence de M. Daynard, conseiller municipal.

Cette cérémonie présentait, comme l'a si bien dit M. Daynard, un attrait particulier.

Aussi, tous les ans, l'assistance est-elle des plus nombreuses.

Dans une allocution charmante, M. Daynard a fait l'éloge de ces charmants enfants et de leurs dévouées maîtresses. Ses paroles ont été très applaudies.

La distribution des prix a commencé aussitôt, interrompue seulement par des chants d'élèves, des monologues, des dialogues, etc.

Une abondante distribution de gâteaux a eu lieu ensuite et la foule s'est écoulee emportant un bon souvenir de la matinée qu'elle venait de passer.

La Boucherie coopérative et commerciale DE CAHORS

Le 18 juin, la Société agricole et industrielle du Lot était réunie pour donner son avis sur la suspension provisoire de certains droits de douane. Plusieurs membres de la Société profitèrent de cette réunion pour proposer la création à Cahors d'une boucherie coopérative. L'assemblée fut unanime à reconnaître l'utilité d'une création de cette nature et nomma immédiatement une commission chargée d'en préparer les voies et moyens par la collaboration du Syndicat agricole du Lot.

Sous la direction du regretté vice-président de la Société, M. Andurand-Rolland, la commission se mit à l'œuvre sans retard. Après s'être entourée de tous les renseignements nécessaires, après avoir fait appel aux conseils expérimentés des directeurs de Sociétés analogues déjà existantes, elle a dressé un projet de statuts qui ont été soumis à l'assemblée générale du Syndicat convoqué à cet effet, le 30 juillet dernier.

Un très grand nombre de syndiqués de Cahors et des environs s'étaient rendus à la réunion, témoignant ainsi de l'intérêt qu'ils attachent à l'organisation de la boucherie coopérative.

Les statuts élaborés ont été unanimement approuvés et acceptés comme la base sur laquelle devra être constituée la future société, dont la création est maintenant arrêtée en principe.

La commission d'organisation a été maintenue en fonctions, et mandat lui a été donné d'entrer sans retard dans la période d'exécution.

Son premier travail sera l'appel aux souscriptions des membres du syndicat auxquels il était juste de conserver la priorité de collaboration à une œuvre sortie de l'initiative de leur association, et répondant tout particulièrement au but qu'elle poursuit. L'empressement avec lequel ils ont répondu à la convocation du bureau, les sentiments de complète adhésion qu'ils ont manifestés sont un sûr garant du succès de l'émission dont les conditions ont été établies de façon à la rendre accessible au plus grand nombre.

Aussitôt que l'émission réservée aux syndiqués sera terminée, la commission fera appel aux souscriptions du public, et portera à sa connaissance le projet de statuts qui, nous n'en doutons pas, recevra l'approbation générale.

Bien que l'œuvre tentée soit toute nouvelle dans notre pays, les avantages qu'elle offrira aux consommateurs seront trop évidents pour que le succès ne vienne pas franchement à elle.

Les prétentions et les agissements aujourd'hui dévoilés de la corporation des bouchers de notre ville ont trop vivement blessé les intérêts de la

de son escorte. Elle passait à travers tout cela, droite, calme, avec les airs indolents d'une souveraine qui marche au milieu de l'admiration de son peuple.

Quand elle entra dans une maison, son escorte l'attendait à la porte, immobile, puis, dès qu'elle en sortait, l'accompagnement recommençait ainsi qu'auparavant, à l'effroi de Gertrude.

A l'une de ces stations, les gamins s'avisèrent d'entonner une hymne admirative dans des cornets à bouquin, instrument de musique carnavalesque à la mode des deux côtés des Pyrénées.

Le plus drôle c'est que, convaincus qu'ils avaient à faire à un homme déguisé en femme, lesdits gamins se contentaient d'applaudir à la vérité du travestissement.

Mme Aubry-Morange, ainsi qu'une frégate à toutes voiles, s'avancait très majestueusement, s'imaginant traîner tous les cœurs après elle. Et cela dura jusqu'à ce que son escorte volontaire l'eût reconduite à l'habitation où elle raconta de son ton dolent, que, comme d'habitude sa beauté avait fait émeute dans les rues de Barcelone.

Ce que c'est que d'avoir « son cachet. »

Le lecteur connaît maintenant cette famille où Gertrude était condamnée à vivre. L'esclavage continua. Une lettre qu'elle écrivit à Pierre deux ans après, (elle avait treize ans) apprenait au jeune peintre qu'elle venait de faire sa première communion.

Pierre, lui, achevait sa troisième année de prix de Rome. Il comptait rester encore plusieurs années absent, voyageant à travers l'Europe pour

population cadurcienne pour que celle-ci ne favorise pas, de toutes ses forces, une organisation qui a précisément pour effet de la soustraire à ces prétentions véritablement excessives.

Le prix de la viande de boucherie mis en rapport avec le prix du bétail, sans le prélèvement d'un bénéfice exagéré ; la bonne qualité de la marchandise assurée par une surveillance constante de l'administration de la Société qui ne veut pas faire une affaire ; les avantages de l'affiliation à la Société ; une part des bénéfices réservés aux œuvres de bienfaisance et d'assistance : tels sont, en peu de mots, et sans entrer dans le détail qui sera indiqué plus tard, les caractères principaux de la future Société coopérative.

La commission fait appel à toutes les bonnes volontés. Poursuivant une œuvre avant tout philanthropique, elle sollicite le concours de tous ceux qui ont à cœur de collaborer au soulagement des classes laborieuses par la création d'une institution utile à tous.

Elle connaît trop bien l'esprit de ses concitoyens pour ne pas être assurée que ce concours lui sera largement apporté, et pour mettre en doute le succès de l'entreprise qu'elle a reçu mission de mener à bonne fin.

Syndicat de cultivateurs et planteurs de tabac du Lot

Le syndicat des cultivateurs et planteurs de tabac du Lot, adresse à M. le Préfet du Lot la pétition suivante :

Monsieur le Préfet,

Le syndicat des cultivateurs et planteurs de tabac du Lot réunis en assemblée générale le 5 mars 1893 a inscrit en tête de l'ordre du jour les revendications des planteurs de tabac relatives aux commissions d'expertise et a décidé, à l'unanimité, qu'il vous serait adressée une pétition dans ce sens.

Les motifs de la décision prise dans cette assemblée générale et ceux par lesquels le syndicat et la généralité des planteurs de tabac, vous prient de prendre les mesures nécessaires pour améliorer cet état de choses, sont basés sur l'insuffisance des moyens de défense des planteurs devant les commissions dans le cas d'erreur ou d'irrégularité des opérations.

Les décisions des commissions de classement étant sans contrôle, sans appel et statuant sans l'acceptation des intéressés, laissent le cultivateur sans recours contre les erreurs possibles des commissions. A ces causes viennent encore se joindre les défauts du mode d'organisation de ces commissions.

Désigné partie par M. le préfet, partie par l'administration des tabacs, les membres de ces commissions ne sont en définitive que des subordonnés directs de l'une des parties contractantes et n'ont aucun lien avec l'autre, bien que les planteurs fournissent en entier les fonds nécessaires à leur subvention journalière.

Cette situation créée en 1835 sous un régime monarchique, ne saurait se continuer, sans inconvénient, sous le régime républicain d'aujourd'hui et c'est dans ce but que le syndicat a l'honneur d'appeler votre attention sur l'urgence et la justice des modifications à faire dans les limites des attributions administratives en attendant une modification légale, plus étendue et plus démocratique.

En conséquence, le syndicat vient, au nom de tous ses membres et du grand nombre de plan-

étudier les maîtres de son art. L'Espagne était dans son itinéraire. Après Rubens et Van Dyck, Velasquez et Murillo.

Ils avaient ainsi entre eux une correspondance rare, mais suivie. Puis un beau jour, — encore deux ans après, — les lettres de Pierre Kervigan cessèrent brusquement. Gertrude, à ce moment, touchait à sa sixième année. Les pensées de l'enfant s'étaient mûries pour faire place aux pensées de la jeune fille.

Elle comprit que Pierre devait l'avoir presque oubliée, et qu'elle ne restait plus dans sa vie que comme un faible souvenir, que devait-elle être pour lui, d'ailleurs, un enfant. Comment n'était-il pas venu la voir en traversant l'Espagne ?

Elle était alors au milieu de ses travaux les plus grands.

Malgré les petites souffrances dont on l'avait abreuvée, elle éprouvait une reconnaissance pour la famille créole, de l'instruction qu'elle avait pu acquérir, grâce à elle.

Gertrude se savait sans fortune, sans nom, elle voulait être à même de gagner sa vie elle-même. Une circonstance se présenta d'ailleurs, qui lui permit de mettre ce projet à exécution.

Liane avait grandi, elle aussi. Nous n'avons pas voulu nous étendre davantage sur cette période de la vie de notre héroïne, car c'eût été tourner dans le même cercle.

(A suivre.)

teurs de tabac qui sont en communauté de sentiment à ce sujet, vous prier :

1^o De laisser, pour les prochaines livraisons, au syndicat ou aux planteurs de tabac, la désignation d'un certain nombre de candidats experts, parmi lesquels vous auriez le choix et la nomination légale du nombre de membres réglementaire.

2^o De conserver, pendant toute la durée des livraisons, la commission primitive.

Fait à Cahors, en assemblée générale, le 2 juillet 1893.

La Commission administrative.

Accident

Judi, à 8 heures du soir, le nommé Boguès, François, propriétaire au hameau de Lagarbone, commune de St-Denis, conduisait au grand galop dans la grande Barre, une voiture attelée d'un cheval.

Vers le milieu de cette rue, il renversa un vieillard, le nommé Calvignac Joseph, âgé de 76 ans, demeurant rue Ste-Claire, à Cahors. Une des roues du véhicule passa sur la jambe droite de Calvignac.

Au lieu de s'arrêter, Boguès fouetta de plus belle son cheval.

Un peu plus loin, il renversa le nommé Boissonnier, sergent au 7^e de ligne, qui avait voulu en vain arrêter le cheval après le premier accident.

Heureusement que le nommé Calvignac n'a reçu que des contusions, assez graves cependant, mais qui n'auront pas de suites fâcheuses.

Procès-verbal a été dressé contre l'imprudent Boguès.

Foire du 3 août

La foire du 3 août a été assez importante. Les divers marchés étaient assez bien garnis.

Bœufs ou vaches amenés 350 paires environ. Ceux destinés à la boucherie se sont vendus de 26 à 33 fr. les 50 kilos poids vif.

Les attelages étaient livrés au cours des derniers marchés.

300 jeunes porcs ont été mis en vente et livrés à raison de 10 à 30 fr. selon grosseur.

Il y a eu hausse sur ces animaux.

Moutons ou brebis, 800 environ, le cours des gras a été de 0,50 à 0,60 le kilogramme et les brebis pour l'élevage au cours des derniers marchés.

Halie. — Blé en vente, 250 hectolitres, vendus 220, prix moyen 15 fr. 25 l'hectolitre.

Mais en vente 115 hectolitres, vendus 105 au prix de 15 fr. l'hectolitre.

Marchés. — Poulets, vendus 0,65 le 1/2 kilogramme.

Volailles grasses, 0,55 la livre.

Canards, 0,50 le demi kilogramme.

Lapins, 0,35 le demi kilogramme.

Œufs, 0,55 la douzaine.

Oisons, de 3 à 8 fr. la paire.

Laine, de 0,50 à 0,60 le demi kilogramme.

St-Paul Labouffie

Des voleurs encore inconnus se sont introduits dans l'église de St-Etienne, section de St-Paul-Labouffie, et ont soustrait une somme de 15 fr. déposée par les fidèles dans le tronc des âmes du purgatoire et deux custodes en argent.

Sabadel

Trois gerbes d'avoine ont été volées au sieur Magot, propriétaire à Sabadel, dans la nuit du 1^{er} au 2 courant. La gendarmerie prévenue a ouvert une enquête qui a amené la découverte du coupable, le nommé Meulet, du même lieu.

Puy-l'Evêque

La foire n'a pas été belle. Les bœufs étaient en baisse. Les porcs aux cours ordinaires. Les moutons peu d'affaires. Les oisons de 6 à 8 fr. la paire. Les poules de 3 fr. 50 à 4 fr. 50 la paire. Les poullets de 1 fr. 50 à 2 fr. 50 la paire. Les lapins de 20 à 25 cent. la livre. Les œufs 40 cent. la douzaine. Le blé de 12 à 13 fr. 50 les 4/5. Le maïs de 11 à 12 fr. les 4/5. Les pommes de terre 2 fr. le 1/5.

Montauban

La receveuse des postes d'Auvillars, à la suite de plaintes nombreuses portées contre elle, avait naguère la visite de plusieurs inspecteurs des finances. Des désordres graves ont été constatés dans sa comptabilité. Elle opérait à son profit des détournements importants, soit en falsifiant les mandats-poste, soit avec les appointements des facteurs, qu'elle payait peu exactement, soit avec les livrets de caisse d'épargne, en inscrivant sur ses registres des sommes inférieures au total qu'elle encaissait. Se voyant prise au piège, la receveuse a disparu. Elle est célibataire; elle s'est réfugiée en Espagne. Les livres et registres tenus par elle et complètement dénaturés forment un extraordinaire gâchis.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

FÊTE DE L'ASSOMPTION
15 Août 1893

A l'occasion de la Fête de l'Assomption, la Compagnie d'Orléans rendra exceptionnellement valables pour le retour jusqu'aux derniers trains du Mercredi 16 Août, les Billets Aller et Retour à prix réduits qui auront été délivrés, aux conditions de son Tarif spécial G. V. n° 2, les Samedi 12, Dimanche 13, Lundi 14, et Mardi 15 Août inclus.

Ces Billets conserveront la durée de validité déterminée par ledit Tarif lorsqu'elle sera supérieure à celle ci-dessus fixée.

Billets de Bains de Mer
POUR ARCACHON
FÊTE DE L'ASSOMPTION
15 Août 1893

A l'occasion de la Fête de l'Assomption, les billets aller et retour dits de Bains de Mer, qui seront délivrés pour Arcachon, les Vendredi 11, Samedi 12 et Dimanche 13 Août inclus, à toutes les gares et stations du réseau d'Orléans situées à moins de 300 kilomètres d'Arcachon, ainsi qu'à la gare de Poitiers, seront valables pour le retour jusqu'aux derniers trains du Mercredi 16 Août.

ALLÉES FÉNELON

FAMILLE DE NAINS PHÉNOMÈNE

Cette intéressante famille de Nains se compose du père, âgé de 48 ans, pèse 22 kilos, mesure 0 90 c. et possède une barbe des plus fournies. Il est accompagné de ses trois filles.

L'aînée, *Elisa*, âgée de 16 ans, mesurant 0 90 c. et pesant 12 kilos. Elle est très jolie et gracieuse et charme le public par ses chansonnettes.

La seconde, *Victoria* (Saturgnia-Atlas), est âgée de 12 ans, mesure 0 60 c. de hauteur et pèse 9 kilos. A chaque représentation, elle paraît dans un cocon de ver-à-soie, dans le Rosier mystérieux.

La troisième, la princesse *Rosita*, la plus petite fille du monde surnommée à juste titre la Poupée vivante, la plus jolie créature que l'on ait vue jusqu'à ce jour, est âgée de 9 ans, mesure 0 49 c. de hauteur et pèse 6 kilos.

On n'a jamais vu de plus petits sujets et il est impossible d'en voir de plus jolis. Ils ont l'avantage de parler plusieurs langues.

Tout le monde voudra les voir.

Le plus grand succès du jour est sans contredit le **Rosier mystérieux**, arbre de grandeur naturelle, subissant sous les yeux des spectateurs diverses transformations.

Dimanche 6 août

Débuts d'une meute de chiens savants

Musique du 7^{me} de ligne

PROGRAMME du 6 AOUT 1893

de 8 à 9 h. 1/2 du soir (*Allées Fénelon*)
Marche du Figaro Wittmann.
Ouverture fantastique Govaert.
Manon (fantaisie) Massenet.
La Tsarewna (Mazurka Slave) St-Georges d'Estrez.
L'Ombre (fantaisie) Flotow.
François les Bas Bleus (valse) Messenger.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

du 29 juillet au 5 août 1893

Naissances

Justy, Jean-Marcel, rue Brives, 7.
Mandelli, Pierre-Antoine, boulevard Gambetta.

Publications de mariage

Coastant, Emile, menuisier, et Cabrit Léonie, sans profession.
Chanut, Joachim, cultivateur, et Boissières, Marguerite, sans profession.

Mariages

Marcenac, Germain-Basile, employé de commerce, et Moncoutié, Reine, sans profession.

Décès

Ladevèze, Paul, 31 ans, rue de la Liberté, 2.
Calvet, Pearette, 82 ans, rue St-Barthélemy, 2.
Virginie, Paul, 71 ans, cours de la Chartreuse.
Carayon, Marie, 81 ans, avenue de Toulouse.

FAITS DIVERS

Un tamponnement à Paris

Mercredi soir, le bruit se répandait à Paris qu'une catastrophe venait de se produire au tunnel de Charonne, semblable à celle de St-Mandé. On parlait du tamponnement de deux trains, on annonçait un chiffre considérable de morts et de blessés.

Voici les renseignements recueillis sur les lieux :

Vers 7 heures, le train n° 38 de la Compagnie du Nord venait de pénétrer sous le tunnel de Charonne, situé derrière le grand cimetière du

Père-Lachaise, lorsqu'une fuite se produisit dans la conduite du train Westinghouse. Le train stoppa. Tandis que le mécanicien et le chauffeur recherchaient la fuite, le train 258 venant de Courcelles, arriva en queue du train arrêté et le tamponna.

Une violente secousse se produisit, les voyageurs du train tamponné, pris d'affolement, sautèrent par les portières; quelques-uns furent contusionnés et poussaient des cris de douleur et d'effroi.

Un moment la confusion fut indescriptible. Cependant les secours ne tardèrent pas à s'organiser. On s'aperçut que le nombre des blessés était d'une vingtaine environ. Dans le nombre, se trouvaient deux malheureux dont l'un avait la cuisse cassée et l'autre la mâchoire fracassée. Il n'y avait pas de mort à déplorer.

Les blessés ont été pour la plupart transportés à leur domicile. Remarque curieuse, ce sont surtout les voyageurs du train tamponneur qui se trouvaient dans les premières voitures qui ont été atteints.

Les dégâts matériels sont assez considérables; il a fallu près de deux heures pour rétablir la circulation.

Somme toute, l'accident n'a pas la gravité qu'on lui avait attribuée au premier moment.

Abordage en mer

Le détroit du Pas-de-Calais a été, il y a quelques jours, le théâtre d'un épouvantable sinistre qui certainement a coûté la vie à plusieurs marins. Le patron du bateau de pêche n° 54, de Calais, vient de rapporter aux autorités maritimes, en débarquant, qu'un abordage auquel il avait assisté de loin s'était produit le 30 juillet dernier dans le détroit à dix milles environ de la côte anglaise entre la goëlette *la Providence*, de nationalité française, et un trois-mâts resté inconnu. *La Providence* a coulé aussitôt et le navire abordeur s'est éloigné sans lui porter secours.

Ce fait a eu également pour témoin un vapeur qui a mis immédiatement ses embarcations à la mer, mais sans pouvoir sauver aucun des naufragés. La goëlette, lorsque les canots de secours arrivèrent, avait disparu corps et biens. On ignore jusqu'à présent quel est le port d'attache de *la Providence* et le nombre de matelots qui étaient à bord.

Bibliographie

LE BON JOURNAL. — Administration et Rédaction, 26, rue Racine, Paris. — Sommaire du 3 août 1893. — Alexandre Boutique: Kiki — Victor Cherruliez: Le secret du précepteur. — Pierre Sales: Marquis de Trevenec (suite). — Camille Flammarion: Uranie. — M.-E. Bradon: Les mystères de minuit (suite). — Daniel Riche: Mariages d'inclination (suite).

TOUR DU MONDE. — *Nouveau Journal des voyages*. — Sommaire de la 1700^e livraison (5 août 1893). — L'île de Curaçao, par M. G. Verschuur (1892). Texte et dessins inédits. — Douze

gravures de Bazin, Boudier, Weber, Taylor, Bertheault et de Slom et une carte. — Chaque numéro, 50 cent.

Bureaux à la librairie Hachette et C^{ie}, boulevard Saint-Germain, 79, à Paris.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 1077^e livraison (5 août 1893). — Texte: A travers le Sahara, par G. Demage. — Un navigateur improvisé. — De New-York à Chicago. — Bangkok. — Les Tribulations de Nicolas Mender, par Danielle d'Orthez. — L'art en photographie par les petites épreuves, par Frédéric Dillaye. — Chaque numéro, 40 cent.

Illustrations de A. Paris, Myrbach, Zier, etc. — Abonnement: Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr. — Bureaux à la librairie Hachette et C^{ie}, boulevard Saint-Germain, 79, Paris.

Dans les maladies du foie et de la bile, les Pilules Suisses ont rendu les plus grands services. 1 fr. 50 la boîte de 50 pilules.

Les forces épuisées se refont rapidement en faisant usage de produits azotés. Un des meilleurs est le « **Tapioca Rils** » qui sert à faire les meilleurs potages sur les tables les plus raffinées.

DÉPÊCHE

L'affaire des faux documents

Paris, 5 août, 1 h. soir.

L'affaire des faux documents, Ducret-Norton, a commencé ce matin devant la cour d'assises de la Seine.

Le public est peu nombreux.

M. Clémenceau, qui se porte partie civile, est présent.

La cour délibère sur la demande de M. Rochefort, qui veut se porter partie civile. Cette demande est repoussée.

Le président interroge les prévenus.

BULLETIN FINANCIER

La Bourse conserve toujours ses bonnes dispositions. Sur tous les fonds d'Etat, les transactions sont aujourd'hui plus nombreuses et plus importantes. Nos rentes surtout poussées par les achats sans cesse renouvelés du comptant, réalisent une nouvelle et sensible plus-value. Le 3 0/0 perpétuel, à la dernière heure, fait 98.75, tant à terme qu'au comptant. L'amortissable se négocie à 98.50, et le 4 1/2 à 105.15. Les Consolidés anglais sont sans changement à 98 9/16. Le Rouble à Berlin gagne un point sur hier. L'Italien monte péniblement à 87.05. Les valeurs de crédit sont bien tenues. La Banque de France progresse à 4.070

Le Crédit Foncier et le Crédit Lyonnais sont: le premier à 963.50 et le deuxième à 778.75.

La Banque de Paris conserve son cours moyen. Le Suez est ferme à 2666.25.



Le meilleur régénérateur des forces que l'on puisse employer contre: l'épuisement des organes, les douleurs de l'estomac et de la tête, les mauvaises digestions, les maladies du foie, des nerfs et toutes les maladies résultant de la fatigue et des vices du sang est la Tisane Dussolin;

le meilleur tonique, dépuratif, anti-glaireux et antibillieux connu est la Tisane Dussolin.

C'est un fortifiant et reconstituant des forces et du sang. Suivant les doses, la Tisane Dussolin produit un effet Dépuratif, Laxatif ou Purgatif, et guérit la constipation en régularisant les fonctions; elle combat l'anémie, la chlorose, les lourdeurs et maux de tête, les rhumatismes, la goutte, les douleurs; elle reconstitue et purifie le sang et chasse les humeurs. — Prix: 4 fr. 50 le flacon. Exiger sur chaque flacon la marque de fabrique déposée: une amazone à cheval. La Tisane Dussolin se trouve à Paris chez Derbecq, Pharmacien, 24, rue de Charonne, et dans toutes les pharmacies.

Une Notice explicative indiquant la manière de s'en servir est jointe à chaque flacon.

Dépôt à Cahors, pharmacie P. Prévot.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS
TOULOUSE

Billets Aller et Retour à Prix réduits

La Compagnie d'Orléans, en vue de faciliter les relations commerciales de la ville de Toulouse délivrera à partir du 1^{er} Août 1895, à la gare de Toulouse, des billets d'aller et retour pour toutes les gares et stations de la ligne de Bordeaux à Clermont-Ferrand par Périgueux, Limoges et Ussel, et pour toutes les gares et stations du réseau d'Orléans situées au sud de cette ligne.

Réciproquement, toutes les gares et stations comprises dans ce périmètre délivreront des billets d'aller et retour pour Toulouse.

La durée de validité de ces billets est fixée, aller et retour compris, sauf délai plus long prévu par le paragraphe 2 du Tarif spécial G. V. n° 2, à un jour jusqu'à une distance de 100 kilomètres, à deux jours jusqu'à une distance de 200 kilomètres, et ainsi de suite, en augmentant d'un jour par 100 kilomètres ou fraction de 100 kilomètres.

Ces délais sont comptés de minuit à minuit sur la distance du point de départ ou de destination à Toulouse.

BORDEAUX

Billets Aller et Retour à Prix réduits

La Compagnie d'Orléans, en vue de faciliter les relations de la ville de Bordeaux avec toutes les gares et stations de son réseau, délivrera à partir du 1^{er} Août 1895, à la gare de Bordeaux des billets aller et retour pour toutes les gares et stations du réseau d'Orléans, et réciproquement.

La durée de validité de ces billets est fixée, aller et retour compris, à un jour jusqu'à une distance de 100 kilomètres, à deux jours jusqu'à une distance de 200 kilomètres et ainsi de suite, en augmentant d'un jour par 100 kilomètres ou fraction de 100 kilomètres jusqu'à 700 kilomètres. Au-dessus de 700 kilomètres, cette durée est de huit jours.

Exceptionnellement, la durée de validité des billets d'aller et retour qui seront délivrés de Bordeaux aux gares ci-après et vice-versa, est fixée ainsi qu'il suit, non compris les jours de départ et d'arrivée :

Poitiers et stations au delà vers Châtelleraut, 3 jours.

Châtelleraut et stations au delà vers Château-Loir, 4 jours.

Château-Loir et stations au delà vers Le Mans (inclus), 5 jours.

Si le délai de validité de ces billets expire un dimanche ou un jour férié, ce délai est augmenté de 24 heures.

Si ce délai expire un dimanche suivi d'un jour férié, ou un jour férié suivi d'un dimanche, ce délai sera augmenté de 48 heures.

Pèlerinage à Rocamadour

Billets d'Aller et Retour à prix réduits

A l'occasion du Pèlerinage de Roc-Amadour (Lot), il est délivré chaque année, du 1^{er} Mai au 31 Octobre inclus, des billets aller et retour de toutes classes pour Roc-Amadour, avec réduction de 40 % en 1^{re} classe, de 35 % en 2^e classe et de 30 % en 3^e classe sur le double des billets simples.

Aux gares instantes de Roc-Amadour de moins de 250 kilomètres au plus.

Les billets de Pèlerinage donnent droit à l'admission dans tous les trains réguliers de voyageurs, à l'exception des trains-postes et express, ils sont valables pour le retour jusqu'au surlendemain du jour de leur délivrance.

Du 1^{er} Mai au 31 Octobre, les trains 16 et 21 s'arrêteront à la station de Roc-Amadour.

Bains de mer de l'Océan

BILLETS D'ALLER ET RETOUR A PRIX RÉDUITS
Valables pendant 33 jours

Pendant la saison des Bains de mer, du 1^{er} Mai au 31 Octobre, il est délivré, à toutes les gares du réseau, des Billets Aller et Retour de toutes classes, à prix réduits, pour les stations balnéaires ci-après :

Saint-Nazaire, Pornichet, Escoublac-la-Baule, Le Pouligon, Baiz, Le Croisic, Guérande, Vannes (Port-Navalo, Saint-Gildas-de-Roiz), Plouarnel-Carnac, Saint-Pierre-Quiberon, Quiberon (Belle-Isle-en-Mer), Lorient (Port-Louis, Larmor), Quimperlé (Pouldu), Concarneau (B.-g-Meil, Fouesnant), Quimper (Bénodet), Pont-l'Abbé (Langoz, Loctudy), Douarnenez, Châteaulin (Pentrey, Crozon, Morgat).

1^o Les Billets pris à toute gare du réseau située dans un rayon d'au moins 250 kilomètres des stations balnéaires ci-dessus comportent une réduction de 40 0/0 en 1^{re} classe, de 35 0/0 en 2^e classe et de 30 0/0 en 3^e classe.

La durée de validité de ces billets (33 jours) peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes successives de 10 jours, moyennant le paiement, pour chaque période, d'un supplément égal à 10 0/0 du prix du billet.

Exceptionnellement :

Le voyageur porteur d'un billet délivré aux conditions qui précèdent pour les stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaire inclus, au Croisic et à Guérande inclus, a la faculté d'effectuer, sans supplément de prix, soit à l'aller, soit au retour, le trajet entre Nantes et Saint-Nazaire, dans les bateaux de la Compagnie de la Basse-Loire.

Le voyageur porteur d'un billet délivré pour les au-delà de Vannes vers Auray, aura la faculté de s'arrêter à celles des stations suivantes qui seront comprises dans le parcours de son billet : Sainte-Anne-d'Auray, Auray, Hennebont, Lorient, Quimperlé, Rosporden et Quimper.

Le voyageur porteur d'un billet délivré aux conditions ci-dessus à destination de Vannes est autorisé à s'arrêter à Questembert à l'Aller et à repartir de ce point au Retour.

En outre, le voyageur porteur d'un billet délivré aux conditions qui précèdent, pour l'une quelconque des stations balnéaires ci-dessus, aura le droit de s'arrêter, une seule fois à l'Aller ou au Retour, pendant 48 heures, soit à Nantes soit en déça.

2^o Les Billets pris à toute gare située dans un rayon inférieur à 250 kilomètres des stations balnéaires, comportent une réduction de 20 0/0 sur les prix des Tarifs généraux, sans toutefois que les prix à percevoir puissent excéder le prix applicable à un parcours de 250 kilomètres, ni être inférieurs au prix applicable à un parcours de 125 kilomètres.

Les billets doivent être demandés au Chef de Gare trois jours avant celui du départ.

PROTECTEURS DE LA CHAUSSURE

Système BLAKEY, à 0 fr. 50 la carte

Breveté S. G. D. G.

Enclume de Famille

Système breveté S. G. D. G. Prix 2 fr.

Toute personne soucieuse de ses intérêts doit employer le Protecteur de la Chaussure, système BLAKEY.

Adopté par l'armée dans quatre corps d'armée. Essayer le Protecteur, c'est l'adopter. — Recommandé d'une façon particulière aux institutions et aux pères de famille.

Machines à coudre de tous systèmes, Vélocipèdes, Timbres caoutchouc, Brillant oriental pour meubles et parquets. Lessiveuses Soléil.

Echarpes pour maîtres et adjoints

EN VENTE : chez M. J. LARRIVE, rue de la Liberté, 16, Cahors. Seul représentant et dépositaire.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

SERVICE D'ÉTÉ (1^{er} Juillet 1893)

De Paris à Toulouse

| | 17 | 5 | 21 | 35 | 1125 |
|-------------------------|--|--|-----------------------------------|---|-----------------------|
| | OMNIBUS 1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e classes | EXPRESS 1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e classes | EXPRESS 1 ^{re} classe | DIRECT 1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e classes | OMNIBUS |
| PARIS..... | départ. 3 ^h 10s. | 9 ^h mat | 7 ^h 50s. | 11 soir. | — |
| BRIVE..... | 6 40 | 6 20 | 5 7 | 10 32 | 7 ^h 5 soir |
| | 6 50 | 6 46 | 5 14 | 1 10 | 8 3 |
| SOULLAC..... | 7 48 | 7 27 | 5 55 | 2 8 | 8 11 |
| | 7 53 | 7 30 | 5 58 | 2 14 | 8 18 |
| CAZOULÈS..... | 8 > | — | — | 2 21 | 8 21 |
| | 8 2 | — | — | 2 22 | 8 24 |
| Lamothe-Fénélon..... | 8 15 | — | — | 2 35 | 8 34 |
| Nozac..... | 8 25 | — | — | 2 45 | 8 44 |
| GOURDON..... | 8 39 | 8 > | 6 26 | 3 > | 8 58 |
| Saint-Clair..... | 8 49 | — | — | 3 10 | 9 8 |
| Dégagnac..... | 9 1 | — | — | 3 22 | 9 20 |
| Thédirac-Peyrilles..... | 9 12 | — | — | 3 33 | 9 31 |
| Saint-Denis-Catus..... | 9 23 | — | — | 3 45 | 9 43 |
| Espère..... | 9 32 | — | — | 3 54 | 9 52 |
| CAHORS..... | 9 43 | 8 41 | 7 7 | 4 5 | 10 3 soir |
| | 9 58 | 8 47 | 7 12 | 4 20 | 7 30 |
| Sept-Ponts..... | 10 8 | — | — | 4 31 | 7 42 |
| Cieurac..... | 10 22 | — | — | 4 47 | 8 > |
| Lalbenque..... | 10 29 | — | — | 4 56 | 8 9 |
| Caussade..... | 11 2 | 9 31 | 7 54 | 5 31 | 8 45 |
| MONTAUBAN.. | 11 37 | 9 58 | 8 20 | 6 11 | 9 28 |
| | 11h.49 midi 2 | 10 23 | 8 26 | 6 25 | — |
| TOULOUSE..... | 11h.49 midi 2 | 11 10s. | 9 14 | 7 55 | — |

De Toulouse à Paris

| | 16 | 1140 | 26 | 1126 | 1136 | 40 |
|-------------------------|-----------------------------------|---------|--|---------|-------------------|--------------------|
| | EXPRESS 1 ^{re} classe | OMNIBUS | EXPRESS 1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e classes | OMNIBUS | OMNIBUS | OMNIBUS |
| TOULOUSE..... | départ. 2 ^h 25 | — | 5 ^h 50 | — | 9 ^h 25 | 6 ^h mat |
| MONTAUBAN.. | 3 14 | — | 7 10 | — | 10 40 | 7 15 |
| | 3 24 | 4 15 | 7 30 | — | 10 50 | 7 30 |
| Caussade..... | 3 49 | 4 50 | 7 58 | — | 11 31 | 8 11 |
| Lalbenque..... | — | 5 38 | — | — | 11 31 | 8 54 |
| Cieurac..... | — | 5 46 | — | — | 11 31 | 9 2 |
| Sept-Ponts..... | — | 5 58 | — | — | 11 31 | 9 14 |
| CAHORS..... | 4 32 | 6 6 | 8 46 | — | 11 31 | 9 22 |
| | 4 38 | 6 30 | 8 54 | 6 5 | 11 31 | 9 30 |
| Espère..... | — | 6 45 | — | 6 20 | — | 9 44 |
| Saint-Denis-Catus..... | — | 6 59 | — | 6 33 | — | 9 57 |
| Thédirac-Peyrilles..... | — | 7 14 | — | 6 48 | — | 10 11 |
| Dégagnac..... | — | 7 23 | — | 6 57 | — | 10 20 |
| Saint-Clair..... | — | 7 33 | — | 7 6 | — | 10 29 |
| GOURDON..... | 5 23 | 7 49 | 9 42 | 7 23 | — | 10 43 |
| Nozac..... | — | 7 58 | — | 7 32 | — | 10 52 |
| Lamothe-Fénélon..... | — | 8 7 | — | 7 42 | — | 11 1 |
| CAZOULÈS.... | — | 8 16 | — | 7 52 | — | 11 10 |
| | 5 47 | 8 25 | 10 6 | 8 2 | — | 11 12 |
| SOULLAC..... | 5 50 | 8 31 | 10 9 | 8 9 | — | 11 25 |
| BRIVE..... | 6 32 | 9 37 | 10 53 | 9 17m. | — | 11 27 |
| | 7 > | — | 11 3 | — | — | 11 55 |
| PARIS..... | 4 37 | — | 10 21m | — | — | 11 38 |

De CAHORS à LIBOS

| | Omnibus. | Poste. | Omnibus |
|-------------------|----------|--------|---------|
| CAHORS. — D. | 6 40 | 12 50 | 6 13 |
| Mercuès..... | 6 54 | 1 47 | 6 27 |
| Arrêt Douelle | 6 58 | — | 6 34 |
| Parnac..... | 7 5 | 1 15 | 6 38 |
| Luzach..... | 7 11 | 1 22 | 6 45 |
| Castelfranc..... | 7 24 | 1 35 | 6 57 |
| Arr. Prayssac | 7 27 | — | 7 > |
| Puy-l'Évêque..... | 7 36 | 1 46 | 7 8 |
| Duravel..... | 7 43 | 1 54 | 7 15 |
| Soturac-Touzac | 7 51 | 2 3 | 7 23 |
| Fumel..... | 8 > | 2 13 | 7 32 |
| LIBOS. — A. | 8 6 | 2 19 | 7 38 |
| BORDEAUX.. | 3 51 | 8 11m | 4 45 |
| PARIS. — Ar. | 11 36 | 4 37 | 10 21 |

De LIBOS à CAHORS

| | Poste. | Omnibus. | Omnibus |
|-------------------|--------|----------|---------|
| PARIS. — D. | 7 50s. | 11 4 | 7 38 |
| BORDEAUX.. | » » | 6 10 | 3 34 |
| LIBOS. — D. | 8 20 | 3 30 | 9 10 |
| Fumel..... | 8 50 | 3 57 | 9 16 |
| Soturac-Touzac | 8 48 | 3 49 | 9 26 |
| Duravel..... | 8 52 | 3 58 | 9 33 |
| Puy-l'Évêque..... | 8 59 | 4 7 | 9 40 |
| Arr. Prayssac | 9 6 | — | 9 47 |
| Castelfranc..... | 9 11 | 4 23 | 9 53 |
| Luzach..... | 9 22 | 4 36 | 10 3 |
| Parnac..... | 9 31 | 4 46 | 10 11 |
| Arrêt Douelle | 9 36 | — | 10 16 |
| Mercuès..... | 9 41 | 4 57 | 10 21 |
| CAHORS. — A. | 9 53 | 5 15 | 10 37 |

De CAHORS à CAPDENAC

| | Omnibus. | Omnibus. | Omnibus |
|-----------------|----------|----------|---------|
| CAHORS. — D. | 7 45 | 1 29 | 5 23 |
| Cabessut, halte | 7 54 | 1 38 | 5 32 |
| Arcambal..... | 8 4 | 1 49 | 5 42 |
| Vers..... | 8 12 | 1 58 | 5 50 |
| Saint-Géry..... | 8 20 | 2 6 | 5 57 |
| Conduché..... | 8 32 | 2 19 | 6 9 |
| St-Cirq, halte. | 8 38 | 2 26 | 6 15 |
| St-Martin-Lab. | 8 48 | 2 36 | 6 24 |
| Calvignac, hal. | 8 55 | 2 44 | 6 31 |
| Montbrun, hal. | 9 8 | 2 57 | 6 44 |
| Cajarc..... | 9 18 | 3 8 | 6 54 |
| Labadeine..... | 9 27 | 3 18 | 7 3 |
| Laure..... | 9 40 | 3 31 | 7 15 |
| CAPDENAC. A. | 9 52 | 3 44 | 7 27 |

De CAPDENAC à CAHORS

| | [Omnibus] | Omnibus. | [Omnibus] |
|------------------|-----------|----------|-----------|
| CAPDENAC. D. | 7 47 | 11 40 | 8 23 |
| Labadeine..... | 7 59 | 11 22 | 8 35 |
| Toirac..... | 8 10 | 11 34 | 8 46 |
| Montbrun, hal. | 8 18 | 11 43 | 8 54 |
| Cajarc..... | 8 30 | 11 55 | 9 6 |
| Calvignac, hal. | 8 40 | 12 6 | 9 15 |
| St-Martin-Lab. | 8 49 | 12 14 | 9 25 |
| St-Cirq, halte. | 8 57 | 12 23 | 9 33 |
| Conduché..... | 9 3 | 12 30 | 9 39 |
| Saint-Géry..... | 9 18 | 12 45 | 9 53 |
| Vers..... | 9 23 | 12 54 | 9 58 |
| Arcambal..... | 9 31 | 1 00 | 7 6 |
| Cabessut, halte. | 9 41 | 1 11 | 7 16 |
| CAHORS. — A. | 9 49 | 1 19 | 7 24 |

VIN de VIAL

TONIQUE ANALEPTIQUE RECONSTITUANT

AU QUINA SUC DE VIANDE PHOSPHATE de CHAUX

Le Tonique le plus énergique que doivent employer les Convalescents, les Vieillards, les Femmes et les Enfants débiles et toutes les Personnes délicates.

Le VIN de VIAL est l'heureuse association des médicaments les plus actifs pour combattre l'Anémie, la Chlorose, la Phthisie, la Dyspepsie, les Gastrites, Gastralgies, la Diarrhée atonique, l'Age critique, l'Étiollement, les longues Convalescences. En un mot, tous ces états de langueur, d'amaigrissement, d'épuisement nerveux auxquels les tempéraments sont de nos jours trop fatalement prédisposés.

LYON — Pharmacie J. VIAL, rue de Bourbon, 14 — LYON

Dépôt dans les principales pharmacies.

A CEDER

Un Fonds de commerce très important et bien situé. Matériel presque neuf Bail à la volonté du preneur. Affaire excellente à traiter. S'adresser au bureau du Journal.

A Vendre

EN BLOC OU EN PARCELLES

Une vaste Maison, située au centre de la ville, avec cour et jardin. — Grandes facilités de paiement. S'adresser au bureau du Journal.

Le propriétaire-gérant : LAYTOU.

DISTILLERIE CENTRALE DU QUERCY

Ancienne Maison EDOUX

FONDÉE EN 1829

3, Rue des Augustins, CAHORS

RIVIÈRE Elie, Successeur

Peinture ENTREPRENEUR DE PEINTURE Papiers peints
Vitrerie en
Faux bois **Henri SÉGUY** tous genres
Marbre Rue du Lycée, n° 40, CAHORS Encadrement

Bonne exécution. — Solidité. — Prix modérés.



PLUS DE CHEVAUX COURONNÉS!!!

GUÉRISON prompte et sans traces des chutes, écorchures, coupures, piqûres, cravasses, cassures, gerçures, maladies de la peau, plâtres de toutes natures. Réapparition exacte du poil par le vrai Réparateur TRICARD. Se trouve dans toutes les bonnes pharmacies. — Flacon de 1 fr. 50 et 2 fr. 50 avec indication. Se défier des contrefaçons. — Exiger le vrai Réparateur TRICARD, dit aussi réparateur J. B. A. T. connu depuis plus de 30 ans, toujours flacons carrés plats, étiquettes jaunes.